

Hiver 2020

Responsable : Chargé de cours

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de mieux comprendre le rôle et les responsabilités d'un archiviste dans un milieu de travail professionnel en possédant dans son coffre à outils les principaux aspects légaux et organisationnels nécessaires à la réalisation de ses tâches quotidiennes.

À la fin des activités d'apprentissage du cours, l'étudiant sera en mesure de:

- ✓ Appliquer les lois, les politiques et les règlements qui régissent la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives;
- ✓ Différencier l'application des législations concernant les archives courantes, intermédiaires et définitives dans les quatre grands réseaux publics québécois;
- ✓ Appliquer les principes, les normes et les méthodes de travail inscrits dans un programme d'activités entourant la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives;
- ✓ Être sensible à l'importance de développer et maintenir ses connaissances archivistiques au sein du réseau professionnel.

Contenu

Le cours Organisation et législation porte sur les cadres législatifs, réglementaires et normatifs ayant des incidences sur les pratiques en gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives. Il traite des principes, des normes et des méthodes liés à l'élaboration d'un programme de gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives, à l'établissement des politiques et à la planification des activités.

Fonctionnement

Le cours Organisation et législation est offert à distance par Internet. Cependant, il y aura une évaluation en salle. En fonction des thématiques abordées dans chacune des séances du cours, des activités d'apprentissage doivent être réalisées: présentations PowerPoint, lectures obligatoires, exercices en ligne, travaux d'équipes, forum de discussion, etc.

Évaluation

- ✓ Travaux individuels 20%
- ✓ Travaux en équipe 35%
- ✓ Forums 20%
- ✓ Examen de fin de session 25%

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours. Certaines lectures seront disponibles en format PDF sur le site du cours.

Compétence langagière

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Politique d'évaluation des études

Politique d'évaluation du français

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours